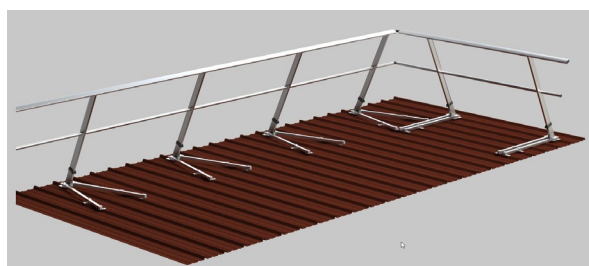
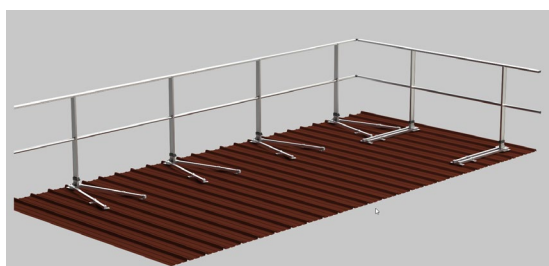




ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Garde-corps FASTGUARD®
sur bac acier droit et incliné



Nous soussignés, L'Échelle Européenne, Parc Marcel Dassault, 447 rue Henri Farman – 34430 Saint Jean-de-Védas, que le garde-corps FASTGUARD® sur bac acier droit, réf EEBA-D3-V2 et incliné 25° réf EEBA-I3-V2 a été dimensionné selon les exigences des normes NF E 85-015 : 2019 et NF EN ISO 14122-3 : 2017.

Le garde-corps doit être installé sur un bac acier minimum 0.63 mm d'épaisseur et être fixé pour chaque embase avec 5 vis drillnox DBS2 fournies par nos soins.

L'entraxe maximum entre montant à respecter est de 1,50 m.

La mise en place d'une plinthe est obligatoire pour tout acrotère inférieur à 100 mm.

Il est nécessaire de lire et de respecter les recommandations de la notice d'installation fournie avec le garde-corps.

NF E 85-015 : 2019	Garde-corps sur bâtiment
NF EN ISO 14122-3 : 2017	Escaliers, escabeaux et garde-corps

Fait à Saint Jean de Védas, le
31/08/2023

Clément Dubourg
Directeur général